

DECISION DU PRESIDENT N° : 2026 - 258

Objet : IMPRESSION ET DISTRIBUTION D'UN COURRIER A DESTINATION DE CERTAINES COMMUNES RELATIF A LA MODIFICATION DU CALENDRIER DE COLLECTE POUR L'ANNEE 2027.

NOUS, Alain BATTAGLIA, Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise, représentant du pouvoir adjudicateur ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-10 ;

Vu le Code de la commande publique ;

Vu le procès-verbal d'installation du Conseil Communautaire n°40-CC230426 en date du 23 avril 2026 constatant l'élection du Président,

Vu la délibération du Conseil Communautaire n°44-CC230426 portant délégations d'attributions au Président,

Vu le devis en date du 15 octobre 2026 de la société Page à Page,

Considérant la nécessité d'informer les communes concernées (Aumont-en-Halatte, Chamant, Courteuil, Fleurines et Senlis) de la modification du calendrier de collecte pour l'année 2027.

DECIDONS

ARTICLE 1

D'accepter le devis établi par la société PAGE à PAGE et de signer la proposition financière portant sur l'impression et la distribution d'un courrier pour un montant de 1 897 euros HT.

ARTICLE 2

Information de cette décision sera faite au Conseil Communautaire dès la plus proche réunion.

ARTICLE 3

La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir ou de plein contentieux devant le tribunal administratif d'Amiens dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

ARTICLE 4

Le Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise est chargé de l'application de la présente décision qui sera publiée au registre des décisions, affichée et dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'Arrondissement de Senlis (Oise),
- Monsieur le Trésorier Principal de la Trésorerie de Senlis (Oise).

Fait à Senlis, le 16 OCT. 2026



Alain Battaglia

Président de la Communauté de Communes Senlis Sud Oise

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le : 16 OCT. 2026

Et de la publication sur le site internet de la CCSSO le : 16 OCT. 2026

Communauté de communes Senlis Sud Oise
Anne Coirier
Senlis

Devis au 15 octobre 2026 - montants HT - TVA à 20 %

IMPRESSION ET DISTRIBUTION D'UN ENCART

IMPRESSION

- Encart format 21.00 x 29.70 cm (A4)
- Papier : Coral Book White certifié PEFC 90 grammes
- Impression quadrichromie recto seul
- Fichier fourni par vos soins
- Livraison mutualisée avec le journal

Pour 9 800 exemplaires imprimés et livrés..... 552,00 €
soit 0,05 € l'exemplaire

DISTRIBUTION EN BOÎTES AUX LETTRES

- Distribution dans les communes d'Aumont-en-Halatte, Chamant, Courteuil, Fleurines et Senlis.
- Distribution mutualisée avec le journal

Pour 9 725 exemplaires distribués..... 1 345,00 €
soit 0,13 € l'exemplaire

Total HT 1 897,00 €

PAGE à PAGE

229 rue Solférino - 59000 Lille

06 13 13 17 83 - ilovepageapage@editionspageapage.fr

SAS PAGE à PAGE au capital de 3 000 € - 814 196 556 R.C.S. Lille